



ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DES CHEFS Le 2, 3 et 4 décembre 2025, Ottawa, (Ontario)

Résolution n° 37/2025

TITRE : Élaboration d'une stratégie nationale de prévention du VIH dirigée par les Premières Nations

OBJET : Santé

PROPOSEUR(E) : Alex (Sonny) Batisse, Chef, Première Nation de Matachewan, Ont.

COPROPOSEUR(E) : Jennifer Constant, Cheffe, Première Nation de Mattagami, Ont.

DÉCISION Adoptée par consensus

ATTENDU QUE :

- A. L'article 24 de la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* (Déclaration des Nations Unies) affirme le droit des peuples autochtones au meilleur état de santé physique et mentale possible.
- B. Les taux d'infection par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) augmentent à un rythme inquiétant dans de nombreuses communautés des Premières Nations, en particulier dans les régions rurales, éloignées et nordiques, où les infrastructures sanitaires et les services de prévention font cruellement défaut.
- C. Les stratégies de prévention du VIH éprouvées et efficaces, telles que les stratégies de réduction des dommages, la prophylaxie pré-exposition (PPRE) et la prophylaxie post-exposition (PPE), restent largement inaccessibles dans ces communautés en raison du nombre limité de prescripteurs, de la mauvaise intégration dans les modèles de prestation de soins de santé existants, du manque de sensibilisation et des obstacles systémiques entre les domaines de compétence.
- D. Les centres de santé communautaires, les postes de soins infirmiers et les unités de santé publique qui desservent les Premières Nations sont sous-financés et surchargés, et n'ont pas la capacité de répondre aux besoins croissants d'éducation, de dépistage et de traitement du VIH adaptés à la culture.
- E. La stigmatisation entourant le VIH, combinée à une sensibilisation insuffisante en matière de santé publique, continue d'entraver les efforts de prévention et de réduire le recours aux services existants dans les communautés des Premières Nations.

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 2^e jour de décembre 2025 à Ottawa (Ontario)

Cindy Woodhouse

CINDY WOODHOUSE NEPINAK, CHEFFE NATIONALE

37 – 2025
Page 1 de 2

POUR CES MOTIFS, les Premières Nations-en-Assemblée :

1. Enjoignent à l'Assemblée des Premières Nations (APN) d'exhorter Services aux Autochtones Canada, Santé Canada et l'Agence de la santé publique du Canada à augmenter immédiatement le financement destiné à la prévention, au dépistage, au traitement et à l'éducation communautaire en matière de virus de l'immunodéficience humaine (VIH) chez les Premières Nations, en mettant particulièrement l'accent sur les communautés éloignées et rurales.
2. Enjoignent à l'APN de soutenir l'élaboration et la diffusion d'une stratégie nationale de prévention du VIH dirigée par les Premières Nations, fondée sur la sécurité culturelle, et qui s'appuie sur l'excellent travail déjà accompli par les prestataires de services de santé régionaux. Une stratégie nationale de prévention du VIH dirigée par les Premières Nations comprendrait des actions de sensibilisation ciblées, des campagnes de réduction de la stigmatisation et une amélioration de la capacité de prestation de services dans les régions à haut risque.
3. Exhortent le secrétariat de l'APN à collaborer avec les autorités régionales de la santé, les organisations des Premières Nations et les réseaux de santé publique afin d'identifier les lacunes et de promouvoir des modèles de soins évolutifs tels que la sensibilisation mobile, la prescription par télémédecine et la distribution communautaire d'outils de prévention, de traitement et de réduction des risques liés au VIH.

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 2^e jour de décembre 2025 à Ottawa (Ontario)

Cindy Woodhouse

CINDY WOODHOUSE NEPINAK, CHEFFE NATIONALE

37 – 2025
Page 2 de 2